Inscription au baptême sur l'Espace Missionnaire Montagne Val d'Or

6 paroisses - 41 villages Diocèse de REIMS

au 1er septembre 2022

Généralités:

- inscription 3 mois minimum avant la célébration (pour permettre la préparation ...)
 - 3 familles maximum par célébration
- inscription spécifique pour les enfants de 3 à 7 ans (éveil à la foi) et en âge de scolarité (catéchèse)
- chaque enfant peut avoir un seul parrain ou une seule marraine ou un parrain et une marraine, ceux-ci doivent avoir plus de 16 ans et <u>être baptisés</u>. Les cas particuliers (témoins, moins de 16 ans ...) sont à voir avec Jean-Marc DUBOIS ou le prêtre modérateur.

Date et heure de célébration :

- tout au long de l'année, une seule célébration par week-end et par paroisse ; c'est la 1ère famille inscrite qui choisit le lieu et le jour.
- en Juin / Juillet et Aout, maximum deux célébrations le samedi et deux le dimanche, une dans le nord et une dans le sud de l'espace, et c'est la 1ère famille inscrite qui choisit le lieu et le jour.

<u>Les heures de célébration sont à définir entre le célébrant et la famille,</u> mais en règle générale :

- le samedi à 11h (ou à 17h à Sillery avant la messe dominicale (sauf en juillet-août).
- le dimanche après la messe de 10h, soit 11h15/11h30 (paroisse des Sources Vives, S. Basle, La Grappe et l'Epi).
- le dimanche à 10h30 pendant la messe à Aÿ: 1 seul dimanche par mois.

Familles résidant à l'extérieur de l'espace

- elles devront justifier un lien de parenté (parents ou grands-parents) avec des personnes résidantes de notre espace.
- la préparation se fera dans leur paroisse de résidence
- elles devront fournir une autorisation du prêtre de leur paroisse d'origine.

Familles de l'espace voulant une célébration en dehors de nos paroisses

Nous devrons leur fournir une autorisation pour célébrer dans une paroisse extérieure à l'espace. (Ce qui ne sera pas nécessaire si la célébration a lieu dans une autre paroisse de notre espace)

Si possible, la préparation se fera dans leur paroisse de résidence.

Calendrier particulier pour 2022 / 2023